

Catégories	Codes NC	Seuils de valeur en euros
1. Objets archéologiques ayant plus de cent ans d'âge et provenant: — de fouilles ou de découvertes terrestres ou sous-marines — de sites archéologiques — de collections archéologiques	9705 00 00 9706 00 00	0
2. Éléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux et provenant du démembrement de ceux-ci, ayant plus de cent ans d'âge	9705 00 00 9706 00 00	0
3. Tableaux et peintures, autres que ceux des catégories 4 ou 5, faits entièrement à la main, sur tout support et en toutes matières (1)	9701	150.000
4. Aquarelles, gouaches et pastels faits entièrement à la main, sur tout support (1)	9701	30.000
5. Mosaïques, autres que celles classées dans les catégories 1 ou 2, réalisées entièrement à la main, en toutes matières, et dessins faits entièrement à la main, sur tout support et en toutes matières (1)	6914 9701	15.000
6. Gravures, estampes, sérigraphies et lithographies originales et leurs matrices respectives, ainsi que les affiches originales (1)	Chapitre 49 9702 00 00 8442 50 99	15.000
7. Productions originales de l'art statuaire ou de la sculpture et copies obtenues par le même procédé que l'original (1), autres que celles qui entrent dans la catégorie 1	9703 00 00	50.000
8. Photographies, films et leurs négatifs (1)	3704 3705 3706 4911 91 80	15.000
9. Incunables et manuscrits, y compris les cartes géographiques et les partitions musicales, isolés ou en collections (1)	9702 00 00 9706 00 00 4901 10 00 4901 99 00 4904 00 00 4905 91 00 4905 99 00 9706 00 00	0

(1) Ayant plus de cinquante ans d'âge et n'appartenant pas à leurs auteurs.

